



BILAN DE COMPETENCES

Isabelle Colas - VizéO Coaching est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap.

Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensation disponibles.

Sommaire

Présentation de Vizéo Coaching	p 3
Le contexte de votre bilan de compétences	p 4
Les objectifs	p 5
La méthodologie, programme d'un bilan complet en 24h	p 6
Nos engagements	p 11
Notre proposition tarifaire	p 12

Présentation de VizéO Coaching

✚ **VizéO Coaching - Isabelle Colas, créé en 2017**, est spécialisé dans l'accompagnement individuel ou collectif des hommes et des entreprises dans les domaines suivants :

✓ **Les bilans**

- Les bilans de Compétences 24 heures
- Les bilans d'Orientation avec ou sans Parcoursup de la 3^{ème} à Post Bac

✓ **La Relation Client et la Communication :**

- Mieux communiquer avec l'outil DISC
- Booster ses ventes avec l'outil DISC
- Info ou intox : détecter la véracité des propos de vos interlocuteurs (vos acheteurs, vos prospects)

✓ **Le Management**

- Manager et communiquer avec l'outil DISC
- Info ou intox : détecter la véracité des propos de vos interlocuteurs (vos salariés, vos clients)

✚ VizéO coaching a été fondé sur les principes suivants :

- ✓ Simplicité, honnêteté, tolérance, bienveillance et **confidentialité**
- ✓ **Sur mesure** : des prestations adaptées à chaque personne

Contexte du bilan de compétences

Le bilan de compétences permet de faire le point sur ses compétences, aptitudes et motivations et de définir un projet professionnel et/ou de formation. **Il n'y a pas de pré requis.**

Réalisé par un prestataire extérieur à l'entreprise, selon des étapes bien précises, le bilan de compétences peut être décidé par l'employeur ou mis en œuvre à l'initiative du salarié pour :

- ✚ **Optimiser sa recherche d'emploi, se réorienter, changer de métier, valider un projet ou un parcours de formation en adéquation avec votre projet**
- ✚ **Opérer les bons choix de carrière en révélant ses points forts et ses traits de personnalité.** Il permet d'identifier les atouts mobilisables ainsi que les difficultés à surmonter dans le contexte économique actuel
- ✚ **Faire un point sur votre parcours de vie professionnelle.** Il pourra vous aider à définir un projet professionnel cohérent et/ou valider un projet de formation.

Nous pouvons réaliser votre bilan dans le cadre :

- Du plan de compétences de votre entreprise. C'est votre entreprise qui le finance.
- Du CPF. Il est financé par l'intermédiaire de votre Compte Personnel de Formation. Sur le temps de travail, il vous faut l'accord de votre employeur. Depuis le 2 mai 2024, un reste à charge de 100 € (revalorisé chaque année) est mis en place sauf exception des demandeurs d'emplois et en cas d'abondement par l'employeur.

Objectifs du bilan de compétences

Le principal objectif du bilan est d'explorer et valoriser les compétences personnelles et professionnelles, les aptitudes et les motivations d'un bénéficiaire pour l'aider à définir un ou plusieurs projets professionnels en corrélation avec les besoins socio-économiques de son territoire d'activité et de son bassin de vie et, le cas échéant, un projet de formation pour y aboutir.

Le bilan de compétences permet :

- D'analyser ses aptitudes, ses compétences personnelles et professionnelles, ses motivations
- D'organiser ses priorités professionnelles
- Déceler ses potentialités inexploitées
- D'utiliser ses atouts comme instrument de négociation pour un emploi, une formation ou en termes de choix de carrière
- Définir et travailler un projet professionnel de changement ou d'évolution professionnelle réaliste et personnalisé (en tenant compte des aptitudes, des ressources et des motivations du bénéficiaire du Bilan).
- De se réorienter

Pour l'entreprise, c'est aussi l'occasion de :

- Mieux organiser la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Favoriser la gestion des carrières et la mobilité professionnelle
- Réussir une réorganisation de service ou de l'entreprise
- Permettre la réorientation d'un salarié devenu inapte






Le bilan de compétences donne lieu à la rédaction d'un document de synthèse (conservée 3 ans depuis le 1 avril 2024) en vue de définir ou de confirmer un projet professionnel, le cas échéant, un projet de formation.

Contenu du bilan de compétences de 24h

La durée totale du bilan est de 24 heures sur une durée moyenne de 4 à 6 mois

La durée des séances est généralement de 2 heures adaptées selon le public.

Selon votre besoin, le bilan peut avoir une durée inférieure à 24h. Cette durée est indicative et nécessite la validation de notre formatrice lors de l'entretien préalable gratuit.

-  **L'Entretien d'accueil (1h offerte** pour valider les modalités du bilan et les attentes)
-  **La Phase Préliminaire** (3 heures)
-  **La Phase d'Investigation** (18 heures)
-  **La Phase Conclusive** (3 heures)
-  **Suivi d'un point après bilan** (6 mois après la fin du bilan environ)

Comment se déroule un bilan de compétences de 24h

Dans le cadre de notre certification Qualiopi nous réaliserons :

- Un recueil des besoins en amont de la formation.
- Des évaluations des compétences initiale et finale par rapport aux objectifs opérationnels de la formation. Celles-ci seront réalisées sous forme de questionnaire.
- Un questionnaire de satisfaction à chaud.
- Une attestation de formation.
- Un document de synthèse confidentiel et personnel. (Celui-ci sera détruit au bout de 3 ans à partir du 1 avril 2024).

Moyens d'encadrement- profil de l'intervenant :

Isabelle COLAS, responsable de l'organisme de formation VIZÉO COACHING depuis 2017.
Formatrice spécialisée en accompagnement, management et communication, certifiée Méthode DISC et Forces Motrices (Assessments24x7),
Coach professionnelle (certifiée par Agora Coaching), certifiée en ADVP, entretien DIVA, conseil en image, certifiée à l'intelligence
émotionnelle par EIA group (Paul Ekman), EIQ et SAT formée à la détection du mensonge par EIQ et à la thérapie systémique par Jean Paul
Fluteau, psychologue clinicien.

Lieu :

Le Bilan de Compétences aura lieu dans les locaux de Isabelle Colas -VizéO coaching ou dans dans tout autre lieu qui conviendra au bénéficiaire et au prestataire. Le lieu d'accueil de la prestation de bilan s'engage à respecter les lois et réglementations en vigueur liées à l'accueil des participants notamment au niveau des règles sanitaires.

En fonction des règles sanitaires en vigueur, les séances pourront avoir lieu en distanciel. VizéO Coaching – Isabelle Colas adressera alors les modalités d'accès au bénéficiaire avant la séance.

Moyens pédagogiques :

Les outils et méthodes utilisés (liste non exhaustive) sont le DISC, Ikigai, ADVP, Explorama, DIVA, 360, Drivers, tout outil utile à la réalisation du bilan de compétences et adaptés selon les besoins du bénéficiaires.

Conditions d'exécution :

Le bénéficiaire accepte la démarche proposée, qu'il a validée, et s'engage à mettre en œuvre tous les moyens propices à l'efficacité de ce travail. **Le prestataire**, de son côté, s'engage à fournir un accompagnement soutenu, utilisant des méthodes et des outils fiables et variés

1- Un entretien d'accueil (1 heure) offert

Un entretien d'information est programmé en amont du bilan entre le bénéficiaire du bilan de compétences et le consultant afin d'apprécier au mieux les possibilités de son projet. Il s'agit notamment d'exposer l'accompagnement proposé, la méthodologie, les outils et l'organisation pratique.

Le consultant répondra à toutes les questions que peut se poser le bénéficiaire vis-à-vis de la démarche proposée, afin qu'il puisse prendre une décision quant à la poursuite ou à l'arrêt du processus engagé.

2 - Une phase préliminaire (3 heures) : Cette phase permet au bénéficiaire :

- + de valider les objectifs** du bilan et ses attentes après avoir explicité ses parcours professionnel
- + de valider les outils** à utiliser pour le bilan

3 - Une phase d'investigation (18heures) : Cette phase permet au bénéficiaire à travers différentes approches (test DISC, ADVP, IKIGAI, DIVA, jeux, Explorama, techniques narratives...):

- + d'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels ainsi que son degré de motivation.**

Dans cette phase, le consultant référent s'attache à comprendre la chronologie du parcours de la personne, et à analyser sa dynamique. Il prend en compte l'ensemble des expériences professionnelles et extra-professionnelles de la personne, identifie ses motivations et ses potentialités.

- ✚ **d'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles**
- ✚ **de déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle : plan d'action personnalisé et moyens à mettre en œuvre pour le réaliser, rechercher éventuellement les formations et les dispositifs (Période de professionnalisation, VAE ...) en lien avec le projet professionnel ou le plan d'action.**

Dans cette phase, le consultant investigate les pistes qui ont pu se dégager en tenant compte du marché, des conditions d'accès, des perspectives d'évolution, des compétences transférables de la personne, des enquêtes terrain (témoignages recueillis) et d'un travail documentaire. Le recueil et la mise en forme de ces différents éléments permettent alors d'élaborer un projet professionnel.

- ✚ **Définir un ou plusieurs projets professionnels en corrélation avec les besoins socio-économiques de son territoire d'activité et de son bassin de vie**

3 - une phase de conclusion (3heures) :

Cette phase permet au bénéficiaire de :

- ✚ prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- ✚ recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation ;
- ✚ prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.



Cette phase de conclusion se termine par la présentation au bénéficiaire du document de synthèse.

La personne qui a bénéficié du bilan est seule destinataire des conclusions détaillées du bilan de compétences qui ne peuvent être communiquées à un tiers qu'avec son accord.

La confidentialité des échanges sera respectée.

Le prestataire s'engage à exercer son activité en appliquant les principes généraux de l'éthique professionnelle : respect de la personne humaine et du consentement, indépendance de jugement et d'action, honnêteté, neutralité, respect de la confidentialité professionnelle.

Dans tous les cas, les résultats des tests psychologiques ne sont pas dévoilés à l'entreprise ou à quiconque. Ils appartiennent au salarié.

Tous les entretiens sont 100 % individuels.

Nos engagements

- ✚ **Réactivité** : un rdv **d'accueil gratuit** dans les 3 semaines suite à votre demande de contact et un démarrage dans les 3 semaines après accord du financement ou dans les 11 jours après validation du devis si demande CPF.
- ✚ **Une consultante unique et experte** en mobilité professionnelle et donc en bilan de compétences vous accompagne sur **une durée de 24h** et le solde en tests et démarches entreprises (tests de potentiels, d'aptitudes, de personnalité, d'intérêts, de connaissances...). Le test n'est qu'un outil d'aide dans le cadre de votre accompagnement.
- ✚ **Séances individuelles**
- ✚ Des locaux adaptés et les moyens techniques nécessaires : VizéO Coaching – Isabelle Colas adaptera les conditions d'accueil et la pédagogie à la situation du bénéficiaire, dans la mesure de notre possible. **Isabelle Colas - VizéO Coaching** est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensation disponibles.
- ✚ Formation sur site chez le bénéficiaire : accès PMR selon modalités de l'entreprise.
- ✚ **Un réseau de professionnels** avec qui nous sommes en relation et qui ont choisi de contribuer à la réussite du parcours de futurs bénéficiaires.
- ✚ Dans le cadre de notre **suivi qualité**, un questionnaire de satisfaction et d'évaluation vous sera remis à la fin de votre bilan. Celui-ci nous permet de toujours être en adéquation avec vos besoins, avec l'objectif du service rendu. Vous serez également contactés 6 mois après notre prestation pour faire le point avec vous.

Nos propositions tarifaires :

Bilan de compétences en 24 heures **1 950 € nets de taxes**

Suivi à 6 mois Inklus

Support de formation et coût de passation de questionnaires ou tests éventuels Inklus

Une remise commerciale peut être accordée en fonction des volumes de bilans. Le nombre d'heures peut être ajusté selon la problématique du bénéficiaire. Nous consulter pour obtenir un devis.

Isabelle Colas - VizéO Coaching est exonéré de TVA sur ses formations. Nos tarifs sont donc nets de taxes.

Nous restons à votre disposition pour adapter cette offre.

Ce bilan peut être réalisé dans vos locaux à votre demande, en externe dans nos locaux ou autres lieux définis en commun accord comme par exemple en location dans des espaces coworking ou centres d'affaires respectant le dispositif ERP.

Date prévisionnelle de démarrage :

Date prévisionnelle de fin :

Bon pour accord, le

Signature et cachet (si entreprise) :

Nom, prénom et fonction du bénéficiaire :